

Journée mondiale des vautours : A la découverte des gardiens de vies en déclin

Chaque année, le 1er septembre, le monde entier se rassemble pour célébrer la Journée Internationale des Vautours. Cette journée est bien plus qu'une simple occasion de reconnaître ces majestueux oiseaux charognards. Elle nous rappelle l'importance des vautours dans nos écosystèmes et souligne les menaces qui pèsent sur leur survie.



Au
Bé
ni
n,
on
re
tr
ou
ve
au
ss
i
le
va
ut
ou
r.
Co
mm
un
ém
en
t

ap
pe
lé
en
la
ng
ue
Fo
n
Ak
la
ss
ou
.
Il
s
so
nt
pr
és
en
ts
pa
rt
ic
ul
iè
re
me
nt
da
ns
le
pa
rc
de
la

Pe
nd
ja
ri
.
Né
an
mo
in
s
qu
el
qu
es
in
di
vi
du
s
su
bs
is
te
nt
en
de
ho
rs
de
s
pa
rc
s
na
ti
on
au

x,
no
ta
mm
en
t
da
ns
le
s
sa
va
ne
s
bo
is
ées
s
du
no
rd
-
Bé
ni
n,
au
to
ur
de
s
fo
rê
ts
cl
as
sé
es

de
s
Tr
oi
s
Ri
vi
èr
es
et
de
l'
Al
ib
or
i
Su
pé
ri
eu
r.
Il
s'
ag
it
en
ré
al
it
é
de
s
va
ut
ou
rs
af

Les vautours africains fréquentent les milieux ouverts moins boisés comme les prairies herbeuses, les savanes, les marécages et les boisements clairsemés. On les trouve également dans les allées d'arbres qui bordent les cours d'eau et dans les broussailles épineuses. Ils sont remarquables là où il y a des troupes importantes de grands mammifères.

Des gardiens de la vie en déclin

Les vautours jouent un rôle essentiel dans les écosystèmes et sont les gardiens de la vie, nettoyant les paysages de charognes et de carcasses d'animaux morts, évitant ainsi la propagation de maladies potentielles. En éliminant rapidement les restes d'animaux en décomposition, les vautours contribuent à maintenir l'équilibre naturel et à prévenir les épidémies.

Malheureusement, la population de vautours est en déclin à l'échelle mondiale. Les menaces qui pèsent sur ces oiseaux sont nombreuses. L'empoisonnement intentionnel et non intentionnel, souvent causé par l'ingestion de carcasses contaminées par des pesticides ou des médicaments vétérinaires, est l'une des principales causes de décès. La perte d'habitat due à l'urbanisation et à la déforestation, ainsi que le braconnage ciblant les vautours pour leurs organes, contribuent également à la diminution de leurs populations.

Nécessité de mesures de conservation

La Journée Internationale des Vautours ne se contente pas de sensibiliser, elle encourage également des actions concrètes pour protéger ces oiseaux en voie de disparition. Les mesures de conservation comprennent la création de zones protégées

pour les vautours, la promotion de pratiques agricoles plus sûres et la régulation stricte de l'utilisation de pesticides et de médicaments vétérinaires. Les gouvernements, les organisations environnementales et les communautés locales sont invités à travailler ensemble pour garantir la survie des vautours.

Megan Valère SOSSOU

Lancement du Projet CASCADE : Un Pas de Géant pour la Sécurité Alimentaire au Bénin

La ville de Parakou a été le théâtre d'un événement d'importance majeure le jeudi 10 août. La phase régionale du projet « CAtalysing Strengthened policy aCtion for heAlthy Diets and resiliencE » (CASCADE) a été officiellement lancée. Cet événement intervient après le lancement inaugural du projet, le vendredi 26 mai dernier à Cotonou. Porté par le consortium CARE et GAIN, CASCADE vise à renforcer l'efficacité des politiques nationales de nutrition au Bénin, contribuant ainsi à améliorer la sécurité alimentaire et à réduire la malnutrition chez les femmes en âge de procréer et les enfants.



D'un financement de 5,7 milliards de francs CFA pour le Bénin, le projet CASCADE est soutenu par le Royaume des Pays-Bas. S'étalant sur une période de 4 ans et 7 mois, il a pour objectif de promouvoir une alimentation saine pour 960 000 femmes en âge de procréer et enfants dans 20 communes réparties dans 6 départements béninois. Les départements du Couffo, de l'Ouémé, du Zou, du Borgou, de l'Alibori et de l'Atacora seront directement impactés par les actions du projet.

Au cœur des ambitions de CASCADE figurent l'amélioration de l'accès à une alimentation saine au sein des ménages, en particulier pour les femmes en âge de procréer et les enfants. Le projet vise également à renforcer leur résilience face aux chocs climatiques et économiques. Il s'inscrit ainsi dans une perspective de développement durable et de lutte contre la malnutrition.

Lors du lancement du projet, le préfet du Borgou, Djibril Mama

Cissé, a souligné l'importance cruciale de l'alimentation équilibrée pour le développement d'un pays. Le projet CASCADE, en cohérence avec les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies, vise à éliminer la faim, à améliorer la sécurité alimentaire, à renforcer la nutrition et à promouvoir une agriculture durable.



Le représentant du directeur pays de CARE International Bénin/Togo, Alain Trokou, a mis en exergue la persistance de la malnutrition malgré les efforts du gouvernement. Le projet est le fruit d'une prise de conscience collective, visant à optimiser les politiques nutritionnelles au Bénin. L'ambassadrice du Royaume des Pays-Bas près le Bénin, To Tjoelker, a quant à elle appelé à une synergie d'actions multisectorielles pour assurer la sécurité alimentaire dans le pays.

La genèse du projet CASCADE repose sur un diagnostic national de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Ce diagnostic a

révélé un manque de coordination multisectorielle, un faible accès aux services nutritionnels essentiels, une implication insuffisante du secteur privé et un manque de connaissances chez les femmes pour assurer une alimentation saine au sein des ménages.

Le projet englobera 11 communes du septentrion béninois, dont Malanville, Karimama, Gogounou, Banikoara, Matéri, Toucountouna, Boukoumbé, Tanguiéta, Pèrèrè, Nikki et Kalalé.

Au-delà du Bénin, le projet CASCADE est également mis en œuvre dans cinq autres pays africains : le Nigeria, l'Ouganda, le Kenya, l'Éthiopie et le Mozambique. Ce projet collectif aspire à offrir une réponse significative aux défis de la malnutrition et de la sécurité alimentaire sur le continent.

Venance Ayébo TOSSOUKPE

Projet Adapt-WAP: Les parties prenantes s'accordent sur les aménagements à réaliser autour du parc W

Démarré le mercredi 22 février 2023, l'atelier technique ayant réuni les communautés riveraines du Parc W et les experts pour échanger et valider les points d'eau, les corridors de transhumance et les aires de pâturage à aménager autour du Parc W s'est clôturé ce jeudi 23 février 2023. Il s'inscrit dans le cadre du projet Adapt-WAP Intégration des mesures d'adaptation au changement climatique dans la gestion concertée du Complexe Transfrontalier W-Arly-Pendjari, et vise

à dialoguer avec l'ensemble des acteurs du secteur agro-pastoral pour une meilleure prise en compte de leur aspiration dans la mise en œuvre des aménagements prévus au niveau des couloirs de transhumance, des points d'eau et des zones de pâturage dans les communes riveraines du Parc W.



Il a été question de présenter l'état des lieux des points d'eau et de déterminer les couloirs de passage et les aires de pâturage à aménager dans les quatre communes riveraines du Parc W à savoir : Banikoara, Malanville, Karimama et Kandi. Méryas Kouton est Docteur en science agronomique et Directeur du bureau d'étude Eco-Consult commis à l'étude technique sur la réalisation des points d'eau et l'aménagement des aires de pâturage et des couloirs de passage dans les quatre communes riveraines du Parc W.

À l'en croire, l'état des lieux en termes de la quantité et de la qualité des points d'eau, de la viabilité des couloirs de transhumance et des aires de pâturage est très peu reluisant.

« L'état des lieux est globalement sombre. Il n'y a plus vraiment du pâturage en qualité et en quantité suffisante pour le bétail. Aujourd'hui, l'éleveur ''se débrouille'' », a-t-il laissé entendre. Pour l'agronome, la situation est plus critique par endroit. Il précise : « La situation est relativement un peu bonne à Malanville et à Kandi, mais très critique à Banikoara et à Karimama ».

C'est dans le but de pallier cette situation que décrit le spécialiste que le projet Adapt-WAP s'est donné pour mission non seulement de renforcer la résilience des écosystèmes face au changement climatique mais aussi d'améliorer les moyens de subsistance des populations riveraines du complexe WAP, à travers l'établissement d'un système d'alerte précoce multirisques.

Des acteurs apprécient

Bio Kotè Amissou est un participant à l'atelier. Il est éleveur venu de Banikoara. Il confirme : « Il n'y a plus suffisamment de points d'eau pour abreuver les animaux. Il n'y a plus suffisamment de pâturages, et la situation est plus difficile en cette saison sèche ».

L'état des lieux étant ainsi fait, les participants, par commune de provenance, ont été invités à travailler en groupe pour déterminer les points d'eau, les couloirs de transhumance et les aires de pâturage qui nécessitent des aménagements dans les différentes communes concernées. Aussi, les travaux de groupe ont-ils permis de hiérarchiser les besoins exprimés par priorité.



Au terme des travaux, les participants expriment leur satisfaction. « Je remercie énormément le projet Adapt-WAP pour avoir organisé cet atelier. Je pense que cet atelier de dialogue va contribuer à renforcer la cohésion sociale au sein de nos communautés respectives. Je m'en réjouis énormément », s'est exclamé Sefou Aliakou, pêcheur venu de Kandi.

Le Coordonnateur National du projet Adapt-WAP, le Conservateur de 2e classe Georges Sossou n'a pas manqué de témoigner toute sa reconnaissance à l'ensemble de tous les participants. « Je voudrais sincèrement vous dire merci. Merci pour le temps que nous avons passé ensemble sur la terre des Kandissunon dans le cadre de cet atelier », a-t-il exprimé. Mais il exhorte pour finir les participants à rester disponibles et engagés pour accompagner le projet. « Je voudrais compter sur vous, sur votre contribution pour que d'ici peu, nous puissions finaliser les documents à soumettre aux partenaires qui vont nous accompagner dans la réalisation effective des

aménagements que nous envisageons », a-t-il ajouté.

L'atelier technique de dialogue et de validation des points d'eau, des couloirs de transhumance et des aires de pâturage a donc tenu toutes ses promesses. Toutefois, la phase pratique de la mise en œuvre des résolutions issues de l'atelier sera la plus déterminante, a reconnu l'ensemble des participants.

Venance Ayébo TOSSOUKPE

Validation des corridors de transhumance, des points d'eau et zones de pâturage à aménager autour du Parc W : les acteurs de l'Alibori en pourparlers

Échanger avec tous les acteurs et les techniciens sur l'aménagement des zones de transhumances, de points d'eau et des zones de pâturage dans la périphérie du Parc W, c'est l'objectif de l'atelier qui s'est ouvert ce mercredi 22 février 2023 dans la commune de Kandi, la Cité des Saka. La rencontre a connu la présence des responsables du projet Adapt-WAP, des autorités du département de l'Alibori, les représentants des Maires des communes riveraines, les représentants des partenaires du projet et les représentants des différentes couches de la population bénéficiaire.



Venus des quatre communes riveraines du Parc W à savoir Banikoara, Karimama, Malanville et Kandi, les représentants de la population bénéficiaire sont composés de pêcheurs, d'agriculteurs et d'éleveurs. Durant deux jours d'échange, ils seront appelés, ensembles avec les experts, à identifier et à retenir les points d'eau, les couloirs de transhumance et les aires de pâturage à aménager autour des communes riveraines du Parc W.

Georges SOSSOU est le Coordonnateur National du projet Adapt-WAP au Bénin. Il précise les attentes du projet vis-à-vis des participants : « Nous attendons que les participants puissent nous aider à identifier et à valider les points d'eau que nous allons aménager prochainement, les aires de pâturage et les corridors de passage des animaux, afin qu'il ait désormais moins de problèmes entre agriculteurs et éleveurs ».

Les attentes étant connues, chaque participant est appelé à jouer sa partition. Et du côté de l'Union Régionale des Associations Villageoises de Gestion des Réserves de Faune (UR-AVIGREF), l'on se montre déjà engagé. « Nous, acteurs de la périphérie du Parc W, nous sommes engagés à accompagner les activités du projet. Nous nous engageons à davantage mobiliser les communautés, afin que nous puissions régler et conjuguer au passé la question de conflits entre agriculteurs et éleveurs », a déclaré Francisco Kocou Jeannot, Secrétaire

Exécutif de l'UR-AVIGREF.



Le ProSeR (Projet de Sédentarisation des troupeaux de Ruminants au Bénin) de son côté entend partager ses expériences avec les participants, en ce qui concerne le processus d'identification des sites de pâturage, la sécurisation foncière, la réinstallation ou le dédommagement des présumées personnes qui pourraient être affectées pendant la réalisation des aménagements envisagés.

Avant de lancer officiellement les hostilités, le Préfet de l'Alibori, Ky-Samah BELLO a invité les différentes parties prenantes à contribuer activement aux travaux inscrits au menu de la rencontre. Il reste persuadé qu'au terme dudit atelier les objectifs seront atteints.

Faut-il le rappeler, le projet Adapt-WAP est un projet régional mis en œuvre au Bénin par le Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable à travers le Centre National de Gestion des Réserves de Faune (CENAGREF), en collaboration avec African Parks et l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS).

Bénin: le Ministère de la santé recrute 37 agents communautaires dans le Borgou et l'Alibori

Dans le souci d'atteindre les Objectifs du Développement Durable, le gouvernement du Bénin a prévu dans son programme d'actions des interventions pour assurer à la population une couverture sanitaire universelle. Pour opérationnaliser cette politique, il a décidé de mettre en œuvre une phase pilote dans six communes des départements de l'Alibori et du Borgou.

Ainsi, le ministère de la santé a annoncé le recrutement de 37 agents de santé communautaires au profit de ces départements. Les candidats intéressés sont appelés à déposer leurs dossiers en ligne via le [lien_emploisante.gouv.bj](https://lien.emploisante.gouv.bj) au plus tard le 12 décembre 2022 à minuit.



Avis de recrutement de trente-sept (37) agents de santé communautaire qualifiés au profit des départements du Borgou et de l'Alibori

I. Contexte

Le Gouvernement du Bénin, dans le souci d'atteindre les Objectifs de Développement durable, a prévu dans son programme d'actions des interventions pour assurer à la population une Couverture sanitaire universelle. Il s'agit de mettre en place des services essentiels de santé de qualité et de réduire la vulnérabilité financière de la population en vue de faciliter l'accès et l'utilisation des services.

Dans cette perspective, il a adopté en 2020, une nouvelle politique de Santé communautaire dont l'objectif est d'assurer les soins et services de santé communautaire intégrée (*préventifs, promotionnels et curatifs*) à tous les ménages du Bénin en garantissant ainsi la mise place d'un bon dispositif d'alerte pour la survenue des maladies en milieu communautaire.

Pour opérationnaliser cette politique, il a décidé de mettre en œuvre une phase pilote dans six (6) communes des départements du Borgou et de l'Alibori à savoir : Bembèrèke, Sinendé, Nikki, Kalalé, Banikoara et Malanville.

II. Postes à pourvoir

Pour assurer l'exécution efficace des interventions communautaires dans les arrondissements des six (6) communes concernées, le Ministre de la Santé lance un avis de recrutement de trente-sept (37) agents de santé communautaires qualifiés remplissant les conditions définies ci-dessous.


III. Principales attributions

Placés sous la double tutelle des Mairies et des médecins-chefs de communes, les agents de santé communautaire qualifiés, auront pour mission la mise en œuvre de la Politique nationale de Santé communautaire au sein de l'arrondissement.

A cet effet, chaque agent de santé communautaire qualifié sera tenu de :

- collaborer avec le chef poste dans la mise en œuvre de la Politique nationale de Santé communautaire ;


MS

- 
- organiser la supervision sur site de tous les Relais communautaires sous sa responsabilité ;
 - organiser le suivi groupé mensuel des Relais communautaires avec l'appui de l'infirmier chef poste ;
 - participer à la formation des Relais communautaires ;
 - orienter les Relais communautaires pour leurs différentes préoccupations ;
 - participer à l'évaluation des Relais communautaires ;
 - assurer la prise en charge en communauté des cas simples de maladies ;
 - organiser la prévention, la détection et la riposte des maladies sous surveillance dans sa localité ;
 - assurer des visites à domicile, des séances de causerie éducative et des démonstrations au sein de la communauté ;
 - réaliser l'assurance qualité des données collectées par le Relais communautaire et s'assurer de la promptitude ;
 - assurer la compilation, l'analyse primaire et la transmission des données collectées par les Relais communautaires ;
 - de faire le rapportage régulier des activités et les transmettre à la hiérarchie ;
 - participer aux cadres de concertation aux niveaux arrondissement, commune et village au besoin ;
 - réaliser les références de cas vers le centre de santé et assurer le suivi des contre références.

IV. Profil requis

- être de nationalité béninoise ;
- être âgé d'au plus 35 ans au 31 décembre 2022 ;
- être libre de tout engagement et immédiatement disponible ;
- être titulaire d'une licence professionnelle en sciences infirmières ou obstétricales ou tout autre diplôme équivalent ;
- avoir une bonne connaissance de l'outil informatique ;
- avoir au moins un (1) an d'expérience professionnelle ;
- disposer de bonnes qualités rédactionnelles et de communication ;



- 
- être de bonne moralité, loyale et capable de travailler en équipe ;
 - disposer d'une bonne capacité de planification et d'organisation ;
 - savoir travailler sous pression ;
 - avoir une bonne connaissance dans l'une des principales langues parlées dans les communes concernées serait un atout ;
 - avoir des expériences en santé communautaires et développement communautaires serait également un atout.

V. Conditions d'emploi

- postes basés dans les arrondissements des communes de Bembèrèke, Sinendé, Nikki, Kalalé, Banikoara et Malanville avec de fréquents déplacements au niveau des villages ;
- contrat à durée déterminée d'un (1) an renouvelable sur la base d'une évaluation de performances jugée satisfaisante ;
- période d'essai : trois (3) mois.

VI. Composition du dossier de candidature

Les candidats intéressés par le présent avis sont invités à fournir des dossiers comportant les pièces suivantes :

- une lettre de motivation adressée au Ministre de la Santé ;
- une copie d'acte de naissance sécurisée ou tout acte tenant lieu ;
- une photocopie légalisée d'une pièce d'identité en cours de validité ;
- un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois ;
- un curriculum vitae détaillé précisant les expériences acquises ;
- une copie légalisée du diplôme requis ;
- une attestation de travail ou toute pièce justifiant les pratiques professionnelles pertinentes du candidat ;
- une déclaration sur l'honneur indiquant l'absence d'engagement ou la disponibilité immédiate du candidat ;
- un certificat de visite et de contre visite ;

- un formulaire rempli précisant les (03) trois communes où le candidat désire travailler par ordre de préférence.

VII. Dépôt de dossier

Les candidatures au titre du présent avis de recrutement ne peuvent être soumises que sur la plateforme "**emploisante.gouv.bj**".

Les dossiers de candidature doivent être impérativement postés pendant la période allant du **28 novembre** au **12 décembre 2022 à minuit**.

VIII. Mode de sélection

La sélection se fera en deux étapes qui sont :

- une présélection des candidats sur étude de dossiers ;
- une épreuve écrite.

Seuls les candidats dont les dossiers ont été présélectionnés à l'issue de la première étape, seront contactés par les canaux digitaux pour prendre part à l'épreuve écrite.

Notez Bien

- Pour tous renseignements complémentaires, les candidats sont invités à porter leur préoccupation dans le menu "contact" de la plateforme **emploisante.bj**.
- Les diplômes de tous les candidats déclarés admis seront soumis à une vérification d'authenticité.
- Les candidats déclarés admis seront soumis à une visite médicale initiale systématique conformément à la législation en vigueur.

Cotonou, le 28 NOV 2022



BENJAMIN K. HOUNKPATIN
Ministre de la Santé

Projet Adapt-WAP : Agriculteurs et éleveurs de l'Alibori mieux aguerris sur le reboisement et la régénération naturelle assistée



Démarrée le 04 Octobre à Kandi, la session de formation des formateurs sur le reboisement et la régénération naturelle assistée dans la zone riveraine au Parc W-Bénin s'est achevée ce vendredi 07 Octobre 2022. Elle s'inscrivait dans le cadre du projet Adapt-WAP et organisée au profit des agriculteurs et éleveurs des communes riveraines du Parc W-Bénin. L'objectif est de renforcer leurs capacités sur les bonnes techniques en matière de reboisement, de défrichement et sur la régénération naturelle assistée.

Durant quatre jours de formation, les fruits ont tenu la promesse des fleurs, selon les différents acteurs rencontrés. À en croire Ange Kotin, agronome forestier et consultant formateur, les objectifs sont totalement atteints. « Les participants ont désormais les connaissances nécessaires pour pouvoir faire le travail à la base, ils sont maintenant des formateurs en matière de reboisement », clame-t-il.



Le projet Adapt-WAP intervient dans un contexte où le complexe WAP fait face à des menaces liées aux mauvaises pratiques anthropiques et aux effets pervers des changements climatiques. C'est ce qui justifie la joie et la satisfaction des participants rencontrés à la sortie de cette formation. « J'attendais une formation du genre, il y a très longtemps, car, nos arbres et forêts disparaissent sous nos yeux à une allure inquiétante », a déclaré Moussa Yéro, éleveur venu de la commune de Banikoara.

Pour l'agriculteur de Malanville, Yayé Gado Sarè, le projet

Adapt-WAP vient ainsi booster le développement des communes bénéficiaires. « Je remercie énormément les initiateurs de ce projet qui contribuera à la réduction des effets du changement climatique et au développement socio-économique de nos communes respectives », a-t-il déclaré.

Satisfaction de la théorie à la pratique

Sur le terrain, les participants ont été édifiés sur les techniques et les bonnes pratiques en matière de reboisement, de défrichage et de régénération naturelle assistée. C'est le site de l'Inspection Forestière de l'Alibori et un champ "école" dans la commune de Kandi qui ont servi de cadre pour cette incursion.

A l'occasion, le Colonel des eaux et forêts à la retraite et consultant formateur, monsieur Désiré Ezin Houngbo a su montrer aux participants, les étapes et techniques à suivre pour réussir le reboisement et améliorer le défrichage.

« On nous a montré comment partir de la pépinière pour obtenir des plants », a confié, dame Rékia Kotedji, agricultrice venue de la commune de Malanville. Elle se veut être plus précise : « On nous a appris la technique de piquetage, de l'élagage, de l'éclaircie et de l'habillage des plants ».



Désormais dotés de connaissances nécessaires, « ces participants doivent se rendre disponibles pour poursuivre la mise en œuvre de cette formation dans leurs communes respectives », pense le Colonel des eaux et forêts à la retraite, Désiré Ezin Hougbo.

Mais pour ces ambassadeurs du projet Adapt-WAP, les démarches de mise en œuvre des acquis sont déjà connues. « Une fois à la base, nous allons rendre compte à nos autorités de ce que nous sommes venus apprendre à travers cette formation et, ensuite,

nous organiserons des rencontres pour sensibiliser et former nos paires sur les bonnes pratiques », a détaillé Moussa Yéro, éleveur venu de la commune de Banikoara.

Ali Bello, éleveur de Karimama, se dit aussi être outillé et engagé à répliquer la formation une fois dans sa commune. Du côté de dame Rékia Kotedji, il n'est plus question de perdre du temps. « Je viens de commander à l'instant même quinze (15) mille francs de plants auprès du pépiniériste que j'irai mettre en terre une fois arrivée à Malanville » a-t-elle confié.

Venus des quatre communes riveraines du Parc W-Bénin, ces participants repartent ainsi avec des connaissances et expériences à partager avec les leurs pour s'adapter au changement climatique dans leurs différentes communautés.

Venance Ayébo TOSSOUKPE

Le projet Adapt-WAP œuvre pour une gestion durable des ressources halieutiques autour du parc W au Bénin

Face à la baisse de la production halieutique due à la surexploitation des plans et cours d'eau à travers l'usage des techniques et engins de pêche prohibés, le projet Adapt-WAP initie une formation à l'endroit des acteurs de la pêche continentale traditionnelle dans le département de l'Alibori.



L'objectif de cette formation est non seulement d'inculquer un changement au sein de ces acteurs pour une gestion durable des ressources halieutiques associée à la pisciculture, mais aussi de leur apprendre les techniques améliorées de la transformation des produits de pêche avec une plus-value pour les communautés riveraines du complexe WAP.

Au nombre d'une vingtaine, ces participants constitués de mareyeuses, de pisciculteurs, de pêcheurs et de transformatrices des produits halieutiques sont venus de Karimama, de Malanville, de Banikoara, et des contrées de Kandi.

À l'ouverture officielle le mardi 20 septembre 2022 à l'Hôtel Saka Kina de Kandi, le premier adjoint au maire Bouko YAYA a souhaité au nom de Madame le Maire de la commune de Kandi les bienvenus aux participants présents à l'invitation du projet Adapt-WAP.

Quant à Jeannot FRANCISCO, Secrétaire Exécutif de l'AVIGREF, l'initiative de l'intégration de l'adaptation au changement climatique dans la gestion des parcs est le signe qu'un pas important a été franchi. À l'en croire, cette formation répond à juste titre au besoin des populations riveraines du parc W au niveau du Bénin. Il reste certain que leurs préoccupations seront comblées à l'issue de la formation.

Selon le Chef de l'Inspection de Forestière de l'Alibori, Léon FANTODJI, il est urgent d'œuvrer à la maîtrise de l'eau pour que les activités liées à la pêche soient davantage économiques et rentables. Ce faisant, pense-t-il, le département de l'Alibori pourra se permettre d'exporter des poissons vers le Niger ou d'autres régions. Les revenus permettront aux populations de se porter mieux, les parcs aussi a-t-il ajouté.

Au Coordonnateur du projet Adapt-WAP, Benoît NOUHOHEFLIN, de préciser que cette session de formation est une étape très importante et constitue le socle pour les formations à venir. Elle est un levier sur lequel le dispositif s'appuie pour impacter activement les populations à la base, a-t-il indiqué avant de remercier toutes les parties prenantes à sa réussite.

Il n'a pas manqué d'exhorter les participants à prêter une attention particulière aux enseignements et à en tirer profit.

Le Préfet de l'Alibori Ahmed Bello KY-SAMAH, dans son allocution d'ouverture officielle de la session de formation, a chaleureusement remercié les participants pour avoir bravé monts et vallée afin d'être à la formation. Il demeure persuadé que de la session sortiront de meilleures approches

pour la pêche dans les cours d'eau autour des parcs nationaux.

Rappelons que cette formation, dirigée par deux experts consultants du domaine, va durer quatre jours alternés entre théorie et pratique. Elle permettra d'aguerrir les acteurs invités sur les techniques de pêche durable, les techniques de pisciculture, la transformation et la conservation des produits halieutiques. Ces mêmes acteurs en formation sont appelés à répercuter les notions apprises à leurs différentes bases.

Sylvain KOUNDE